

Bref infos

Journal d'informations municipales de la commune de Tarentaise n°51 - Juin 2018



ÉDITO DU MAIRE

Les beaux jours reviennent en ce début d'été, l'hiver a été bien rude pour tous et le printemps pour le moins humide. Même si ces dérèglements climatiques ont causé quelques dégâts sur notre territoire, nos agriculteurs ont échappé aux grosses catastrophes qu'il y a eues au niveau national, les fenaisons et récoltes seront, nous l'espérons pour eux, fructueuses.

La construction d'un centre technique municipal en projet

Dans le respect de nos engagements municipaux, après la finalisation du projet de l'aqueduc des Sources, nous avons mis en route celui de la construction du centre technique municipal pour regrouper toutes les activités et matériels de la commune afin d'être plus efficace à moindre coût. Le choix de l'emplacement a déjà été entériné par le conseil municipal dans sa séance du 24 mai dernier et le bâtiment sera donc situé dans la zone artisanale qui est le lieu le plus adapté. Le budget et les subventions sont déjà fixés, les travaux devant débuter dans le courant de l'année 2019.

L'aménagement du nouveau cimetière sera réalisé sur le dernier trimestre de cette année.

Des élections à venir

Suite à la démission de quatre conseillers que je tiens sincèrement à remercier pour leur travail et leur investissement, nous devons procéder, courant septembre à des élections complémentaires. La Préfecture doit nous contacter à ce sujet et je ne manquerai pas de revenir vers vous pour vous transmettre les dates qui seront finalement retenues.

Je me suis engagée auprès de vous pour un mandat et je tiens à le mener jusqu'au bout avec les autres élus restants en respectant mes engagements tenus jusqu'ici. C'est pourquoi, nous aurons besoin de bonnes volontés pour mener à terme ce mandat. Nous sommes une toute une petite commune rurale et nous sommes peu nombreux. Il est donc difficile, comme dans toute commune similaire, de trouver des bénévoles qui s'engagent sur toute la durée d'un mandat. Si vous voulez rejoindre notre équipe, n'hésitez pas à me contacter !

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances ensoleillées.

Le Maire
Evelyne Estellé

RETOUR EN IMAGES

Fleurissement



Samedi 2 juin au matin, une sympathique équipe, essentiellement féminine avec des visages nouveaux, est venue prêter main forte au personnel municipal et aux élus pour planter les fleurs.

Le soleil était de la partie, les volontaires motivées et efficaces. Le village a été rapidement fleuri. Après ce moment bien agréable, toute l'équipe a été remerciée autour d'un verre et d'une brioche au Vieux Frêne. Cette matinée a été l'occasion pour certaines de faire connaissance.

Cette année, nous avons fait quelques changements avec l'installation de roues de chars sur la place. Les rosiers, sous les fenêtres de la mairie, ont été remplacés par des arbustes qui ont été plantés par l'entreprise Desfond de Jonzieux.

Michèle Peyron

BREF INFOS n° 51 - Juin 2018
Directeur de publication Évelyne ESTELLÉ
Comité de rédaction : Louis BESSON,
Michèle PEYRON
Photos : Mairie - Associations
Tirage 335 exemplaires
Impression : Imprimerie Copyspace



Services de la mairie



Ils sont ouverts les mardis, mercredis, vendredis
de 14 h à 16 h et samedis de 9 h à 11 h 30

Tél. 04 77 20 40 98

Pour tout urgence joindre le 06 40 94 05 20

Bref infos n°51 - juin 2018

État civil



Naissances

Gabriel GAILLARD, le 6 avril 2018,
Apolline HANNA, le 13 avril 2018.



Le budget de la commune

(résultats de 2017 et prévisions pour 2018)

Pour l'année 2017, le budget général de la commune (hors eau et assainissement) a dégagé un excédent de fonctionnement de 106 803,51 € (66 620,57 € d'excédent reporté de 2016 plus 40 182,94 € pour l'année 2017 elle-même).

Que retenir du budget 2017 ?

Dans le même temps, on constate un déficit en section d'investissement de 5 589,80 €. Nous avons en effet reporté le déficit de 2016, d'un montant de 18 873,49 €, ce qui n'a pas été totalement compensé par l'excédent de recettes constaté en 2016 de 13 283,69 €.

Mais il ne faut pas oublier que ces montants ne tiennent pas compte d'une somme de 14 762,60 € à recevoir concernant des opérations d'ores et déjà réalisées ou en fin de réalisation (18 500,60 € de subventions attendues pour 3 738,00 € restant à payer). Tout cela correspond donc en définitive à un excédent global de 101 213,71 €.

Cet excédent sera bien utile pour les dépenses prévues à partir de 2018.

En conclusion, on peut affirmer que nos finances sont particulièrement saines, la commune, malgré les emprunts faits en 2015, n'étant à ce jour que très peu endettée.

Budget prévisionnel 2018 (les montants sont arrondis à l'unité)

Les taux de la taxe d'habitation et des taxes foncières n'ont pas bougé depuis 2015. Les montants indiqués ci-dessous sont ceux des budgets prévisionnels.

Recettes (section de fonctionnement)	
impôts et taxes	168 567
subventions et dotations	90 299
recettes diverses (cantine, garderie, concessions dans le cimetière,)	34 100
autres recettes diverses (revenus d'immeubles et remboursements divers)	40 200
recettes de fonctionnement pour l'année 2018	333 166
résultat positif de l'année 2017	106 804
total des recettes de fonctionnement cumulées	439 970
Dépenses (section de fonctionnement)	
charges de personnel	173 900
charges à caractère général (entretien des biens de la commune, frais postaux,)	107 280
subvention destinée au CCAS (centre communal d'action sociale)	1 308
autres charges diverses (service incendie, indemnités des élus, etc.)	35 826
charges financières (intérêts de la dette)	1 191
dotations aux amortissements	5 465
somme pour dépenses imprévues	5 000
autofinancement (virement à la section d'investissement)	110 000
total des dépenses de fonctionnement	439 970

Recettes (section d'investissement)	
subventions d'investissement	101 758
remboursement de TVA	809
taxe d'aménagement	3 000
amortissements	5 465
dépôts et cautionnements	385
correction d'une erreur d'imputation	2 000
autofinancement (virement depuis la section de fonctionnement)	110 000
emprunt envisagé	32 000
total des recettes d'investissement	255 417
Dépenses (section d'investissement)	
remboursement des emprunts (en capital)	9 268
dépôts et cautionnements	385
études d'urbanisme	16 000
travaux de voirie	19 326
achat de terrains	15 000
nouveau cimetière	117 156
réseaux d'électrification	7 375
autres réseaux (eau potable, eaux usées, eaux pluviales)	24 158
achat d'un défibrillateur	1 908
réfection de la zinguerie de l'église	5 995
remplacement de la chaudière de l'école	10 000
réfection d'une pièce de l'école	6 173
correction d'une erreur d'imputation	2 000
somme pour dépenses imprévues	15 083
dépenses d'investissement pour l'année 2018	249 827
résultat négatif de l'année 2017	5 590
total des dépenses d'investissement	255 417

Eau potable et assainissement

(collectif et non collectif)

Annexe au budget communal 2018

De son côté, le budget eau et assainissement a dégagé en section d'exploitation un excédent de 23 928,97 € (12 055,28 € d'excédent reporté de 2016 plus 11 873,69 € pour l'année 2017 elle-même).

Budget prévisionnel 2018 (les montants sont arrondis à l'unité)

Recettes (section d'exploitation)	
vente d'eau (dont location des compteurs)	31 000
redevances liées au règlement de l'eau potable	4 844
redevances d'assainissement collectif encaissées par la commune	14 500
redevances d'assainissement non collectif encaissées par la commune	900
taxes et redevances reversées ensuite à l'agence de l'eau	6 600
amortissement des subventions d'investissement	17 645
produits exceptionnels dont refacturation de travaux	8 624
total des recettes réelles de 2018	84 113
résultat positif de l'année 2017	23 929
total des recettes d'exploitation	108 042
Dépenses (section d'exploitation)	
charges de personnel	4 000
charges à caractère général (entretien, électricité, etc.) dont nettoyage du réseau d'assainissement	25 078
assainissement non collectif (sommes reversées au prestataire)	1 500
charges financières (intérêts de la dette)	2 164
taxes reversées à l'agence de l'eau (perçues antérieurement)	5 973
charges exceptionnelles	3 696
somme pour dépenses imprévues	3 000
autofinancement (virement à la section d'investissement)	35 000
amortissement des dépenses d'investissement	27 631
total des dépenses d'exploitation	108 042
Recettes (section d'investissement)	
amortissements	27 631
subvention pour le raccordement à l'aqueduc des Sources	71 175
subvention pour compteurs de sectorisation et compteurs des bâtiments municipaux	14 796
autofinancement (virement depuis la section d'exploitation)	35 000
total des recettes d'investissement	148 602
Dépenses (section d'investissement)	
amortissement des subventions	17 645
remboursement des emprunts (en capital)	7 685
études (périmètre des sources)	10 330
construction de nouveaux branchements et remplacement d'une partie du réseau d'eau potable	58 000
solde des travaux de liaison avec l'aqueduc des Sources	9 530
travaux d'extension des réseaux d'eau potable et d'eaux usées	4 385
achat et remplacement de compteurs de sectorisation	6 200
dépenses imprévues	6 898
total des dépenses d'investissement pour l'année 2018	120 673
résultat négatif de l'année 2017	27 929
total des dépenses d'investissement	148 602

Travaux du réseau d'eau potable de l'aqueduc des Sources

Dans le même temps, on constate un déficit en section d'investissement de 27 928,90 €.

Nous avons en effet payé la plus grande partie des travaux de liaison de notre réseau d'eau potable à l'aqueduc des Sources, ce qui n'a pas été totalement compensé par les recettes, toutes les subventions n'ayant pas été perçues.

Il ne faut donc pas oublier que les montants qui précèdent ne tiennent pas compte de tout puisqu'il y a une somme de 74 349,53 € à recevoir concernant les opérations d'ores et déjà réalisées ou en fin de réalisation (84 209,53 € de subventions attendues pour 9 860,00 € restant à payer).

Tout cela correspond donc en définitive à un excédent global de 51 857,87 €.

Rappel concernant les budgets primitifs

(valable aussi bien pour le budget communal que pour le budget eau et assainissement)

Les montants indiqués au budget sont toujours des montants prévisionnels. Dans certains cas, ils correspondent exactement au montant qui sera dépensé. Mais dans la plupart des cas, il ne s'agit que d'une évaluation estimée au mieux en fonction des éléments connus au moment où elle est faite.

Cependant, et en tout état de cause, le budget étant voté par chapitres (par exemple charges de personnel, charges à caractère général, etc.), il est interdit de dépenser plus dans un chapitre donné que ce qui a été prévu au budget, sauf à ce que le conseil municipal adopte une décision budgétaire modificative.

Louis Besson

La commune restera à 4 jours et demi

L'année 2017/2018 a été un temps de réflexion pour les communes et les écoles afin de décider de rester sur une semaine à 4 jours et demi ou de faire une demande de dérogation à l'académie pour revenir à la semaine de 4 jours. Les décisions devaient être prises pour juin.

La commission école a souhaité prendre le temps de l'échange avec les familles pour se prononcer. Une réunion a eu lieu en décembre autour des élus de la commission école, avec une douzaine de familles représentées, les deux enseignants et le personnel de l'école. Après un temps d'échanges, ont pu être avancés les aspects positifs et négatifs d'une formule et de l'autre. Les enseignants étaient favorables à 4 jours et demi, ayant constaté un apprentissage plus profitable pour les enfants. Certains parents ont été sensibles à l'avis des enseignants, d'autres ont mis en avant la fatigue des enfants et les difficultés de garde.

Après un vote à main levée, la commission école constate que l'assemblée présente est à 50% pour la demande de dérogation et l'autre contre. Un questionnaire par mail envoyé à toutes les familles de manière à ce que chacun se

positionne a confirmé le résultat.

Début mars, le conseil d'école s'est réuni et s'est prononcé de manière claire pour un maintien de la semaine à 4 jours et demi.

Le conseil municipal réuni le 8 mars s'est positionné en faveur de la demande de dérogation et celle-ci a été transmise officiellement à l'académie.

Mi-avril à la surprise des différentes parties, la demande a été refusée par l'académie par défaut de consensus. Les enfants de Tarentaise resteront donc sur un rythme de semaine à 4 jours et demi, tout comme ceux de la commune voisine de Saint Genest Malifaux en ce qui concerne ses écoles publiques.

Dès à présent, la commission école travaille à l'organisation des temps périscolaires pour continuer en 2018-2019 à proposer des activités de qualité.

Sortie piscine



Du 19 au 26 juin, les enfants des écoles du Bessat et Tarentaise ont expérimenté la première « classe Piscine » à Dunières avec 20 enfants pour Tarentaise et 14 pour le Bessat.

Jeudi 24 mai, les enseignants ont réuni les familles pour leur donner les consignes. Chaque jour de cette semaine était organisé sur un horaire prévu entre 8h30 à 16h30.

Les enfants des deux villages ont été répartis par tranche d'âge pour les cours, ce qui leur a permis de mieux se connaître. Pour chaque journée, un adulte extérieur à l'école était présent, en renfort pour encadrer le groupe qui avait classe et pour aider les enfants aux vestiaires.

Une semaine bien agréable et très appréciée des enfants.

Michèle Peyron

Opération Pilat propre

Lundi 28 mai, bravant les averses orageuses, les enfants des deux classes et leurs enseignants accompagnés d'Hélène (AVS), Véronique (ATSEM) et d'une élue ont participé à l'opération, prévue initialement le lundi 14 mai, annulée pour cause de chutes de neige. Les plus petits se sont chargés de la place du village et des parkings. Mis à part des câbles de frein, leur récolte a été surtout constituée de mégots. La classe des grands s'est chargée du circuit passant par la Madone.



Au retour, pour les remercier les enfants ont pris un goûter offert par la municipalité. Nous souhaiterions que cette opération puisse être faite par des groupes d'adultes, ce qui permettrait ainsi d'étendre le périmètre de collecte.

Michèle Peyron

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



L'Association des Parents d'Elèves a poursuivi ses activités, bien que moins nombreuses en ce début d'année 2018.

Les ventes de pizzas à chaque veille de vacances ont leurs habitués.

Le Carnaval a eu lieu le vendredi 9 mars. M. Carnaval a pu être brûlé, sous haute surveillance à cause du vent... Les artistes en herbe ne se sont pas bousculés sur la scène ouverte... Moins de volontaires. Mais nous tenons à remercier ici ces courageux enfants qui ont fait le spectacle ! Nous remercions aussi les parents pour leur présence et leur participation. Nous remercions enfin la mairie pour le prêt de la salle.

La vente de fleurs tant attendue par les Tarentaisous a eu lieu les 25 et 26 mai, sous le préau de l'école, pour le week-end de la fête des mères. Cécile Exbrayat s'est chargée pendant plusieurs années de toute l'organisation de cette vente de fleurs. Sa fille partant au collège à la rentrée prochaine, elle passe la main. Nous tenons sincèrement à la remercier ici pour son engagement, sa bonne humeur et ses compétences !

Le repas de fin d'année a eu lieu le vendredi 15 juin, à la suite du spectacle de l'école. Nous avons gardé les mêmes prestataires, à savoir Saveurs d'Espagne pour le plat principal (riz à l'espagnole), et Jean-Luc BONNET pour le dessert. Nous les remercions tous les deux pour la qualité de leur service.

Cette année encore, l'APE a pu financer l'intervenant musique au sein de l'école, ainsi qu'une partie des sorties scolaires au Fil.

Cette année scolaire se termine... Nous vous retrouverons dès le mois de septembre avec le vide grenier organisé en collaboration avec l'APE du Bessat !

D'ici-là, l'APE du Sapin Géant vous souhaite un bel été !

Travaux

Liaison avec l'aqueduc des Sources

La conduite permettant de relier l'aqueduc des Sources à notre réseau d'eau potable a été mise en service à l'automne dernier. Il ne restait plus qu'à refaire le revêtement de la route des Sagnes où passe cette conduite. Cela a été fait au début du mois de mai. Tout est donc maintenant terminé.

Aménagement du nouveau cimetière

Ainsi que cela a été indiqué dans le dernier Bref Infos, la commune a lancé une consultation pour choisir un maître d'œuvre et c'est la proposition de SOTREC Ingénierie, une société stéphanoise, qui a été retenue. Cette société nous a déjà remis des esquisses mais il y a encore des choses à affiner. Néanmoins, nous avons l'espoir que les travaux puissent être terminés avant la Toussaint de cette année.

Centre technique municipal

Concernant le centre technique municipal (CTM) dont nous vous

Brûlage des déchets végétaux

À quelque époque de l'année que ce soit, il est interdit de brûler à l'air libre dans son jardin :

- l'herbe issue de la tonte des pelouses,
- les feuilles mortes,
- les résidus d'élagage,
- les résidus de taille de haies et d'arbustes,
- les résidus de débroussaillage,
- les épluchures,
- les autres déchets ménagers.

Vos voisins vous seront reconnaissants de ne pas les enfumer et vous ferez une bonne action pour le climat (moins de CO₂ dans l'atmosphère).

avons déjà parlé, l'idée initialement prévue de le construire en face de la maison d'œuvre ayant été abandonnée, la commune avait retenu deux sites possibles : soit à l'entrée du bourg à l'emplacement actuel des jeux pour enfants (qui auraient été déplacés), soit dans la zone artisanale située route des Palais.

Chacun des deux sites présentait des avantages et des inconvénients, si bien que cela rendait le choix difficile. Aussi, la commune a missionné un bureau d'études, Services-AMO, de Saint-Galmier, pour l'aider dans ce choix. Malgré cette aide, les élus ont eu bien de la peine à se départager. Finalement, le conseil municipal a décidé que le CTM se construirait sur la zone artisanale.

Attention au bruit !

La majorité des habitants a bien pris conscience des désagréments qui peuvent être causés par les tronçonneuses, tondeuses, taille-haies et autres engins faisant du bruit à l'extérieur ainsi que par les perceuses, raboteuses dont le bruit, même à l'intérieur, est susceptible de gêner les voisins.

Mais ce n'est malheureusement pas encore le cas de tous, bien que cela ait été rappelé dans le Bref Infos. Il est donc nécessaire, en particulier à l'intention des nouveaux habitants qui n'en ont peut-être pas encore eu connaissance, de rappeler les horaires où le bruit est interdit ou autorisé.

Le bruit n'est jamais autorisé :

- en semaine entre 12 h et 14 h 30,
- le samedi, entre 12 h et 15 h
- le dimanche et jours fériés, après-midi.

L'usage des outils bruyants est en revanche possible :

- le dimanche et jours fériés, de 10 h à 12 h
- le samedi (sauf fériés), de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les autres jours de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30

Les règles ci-dessus concernent les particuliers (arrêté préfectoral du 10 avril 2000). Elles diffèrent pour les professionnels (se reporter aux articles 4 et 5 de l'arrêté en question).

Louis Besson

« Les Sens Ciel »

Saviez-vous que vous pouvez vous faire masser par une professionnelle dans un cadre remarquable à deux pas de chez vous.

Décidément, notre village est riche de nombreuses initiatives qu'il serait dommage d'ignorer.

Corinne Pozzera et son mari Bertrand habitent Tarentaise depuis 2004, dans un cadre agréable au Chatelard, avec vue sur les prés et la forêt, les maisons voisines se faisant discrètes dans le paysage.

L'arrivée en février fut un peu rude, mais le coup de cœur pour le lieu et la maison n'a pas faibli. J'ai rencontré pour vous Corinne qui se lance dans une nouvelle activité qui est, en fait, pour elle, la réponse à une passion.

BREF : Corinne qu'elle est votre formation d'origine ?

Corinne. Je suis aide médico psychologique, je travaille actuellement dans une structure pour adultes à St Paul en Jarez.

Dans mon métier j'accompagne des personnes de tous âges présentant différents handicaps, physiques et psychiques, liés à des parcours de vie compliqué, une maladie ou un accident. Je travaille en internat (un week-end sur deux et en semaine, soit du matin ou du soir), l'organisation des horaires me permet une certaine disponibilité.

Comment vous est venue l'idée de vous former aux techniques du massage corporel.

J'ai eu en 1993 au Maroc, l'occasion de me faire masser et cela a été une sorte de révélation. J'ai senti qu'il faudrait qu'un jour j'y revienne. Et surtout je me suis dit : « Comme ça fait du bien ! Pouvoir ressentir une telle détente corporelle et mentale juste avec un massage ! ». Depuis je me suis orientée vers le naturel, le bien-être, le yoga (documentations, initiations, cours, mini-stages...).

Et alors ?

L'objectif de mon métier est le bien

être, l'épanouissement et le développement de l'autonomie de la personne. Alors imaginer de suivre une formation en massages bien-être serait un plus par rapport à mon métier mais les années défilent très vite !

En 2014, j'ai décidé de sauter le pas, j'ai arrêté de travailler pour me former sur 10 mois selon la méthode AHIMSA qui se faisait encore à Saint Etienne.

Je suis contente d'avoir choisi cette école même si ça été une concession financière, c'est un cursus professionnel de praticiens en massages bien-être, « Les arts du toucher et de la relation d'aide ». Cette école est assez particulière avec des cours de yoga (pour détendre une personne il faut être détendue... logique), d'aromathérapie (huiles essentielles), l'étude des postures, l'anatomo-physiologie systémique, la physiologie palpatoire du viscéral, l'étude du système musculaire et osseux..., et de la pratique (massages bien être intuitif, californien, suédois). On apprend à trouver la juste posture du praticien en relation avec la personne et à détendre les tensions au rythme de la respiration du massé. Travailler la qualité de présence "être présent ici et maintenant", respecter la personne dans sa globalité, sa singularité, son intimité, sans jugement, le tout avec une grande discrétion. C'est une formation sérieuse avec l'intervention d'ostéopathes, de professeurs de biologie, professeurs de yoga. Pour la pratique, chacun trouve ses « cobayes » pour s'exercer.

Qu'est-ce que permet un massage ?

Par le massage, on stimule des récepteurs du toucher. Ces récepteurs, situés sur notre peau envoient des informations le long des nerfs qui passent par la moelle épinière, le long de la colonne vertébrale, et

remontent jusqu'au cerveau pour le stimuler. Le traitement des informations dans le cerveau fait libérer des endorphines (transmetteurs du bien-être) et des ocytocines (neurotransmetteurs qui soulagent les douleurs) ayant des propriétés analgésiques.

Le toucher bienveillant stimule et augmente la production d'ocytocines et d'endorphines, ce qui libère un anti-stress naturel. Il stimule également notre système immunitaire. Les cellules et l'énergie circulent, détendent le corps entièrement.

Suivre une formation est une chose, se lancer dans la pratique en est une autre, comment est venu le déclic ?

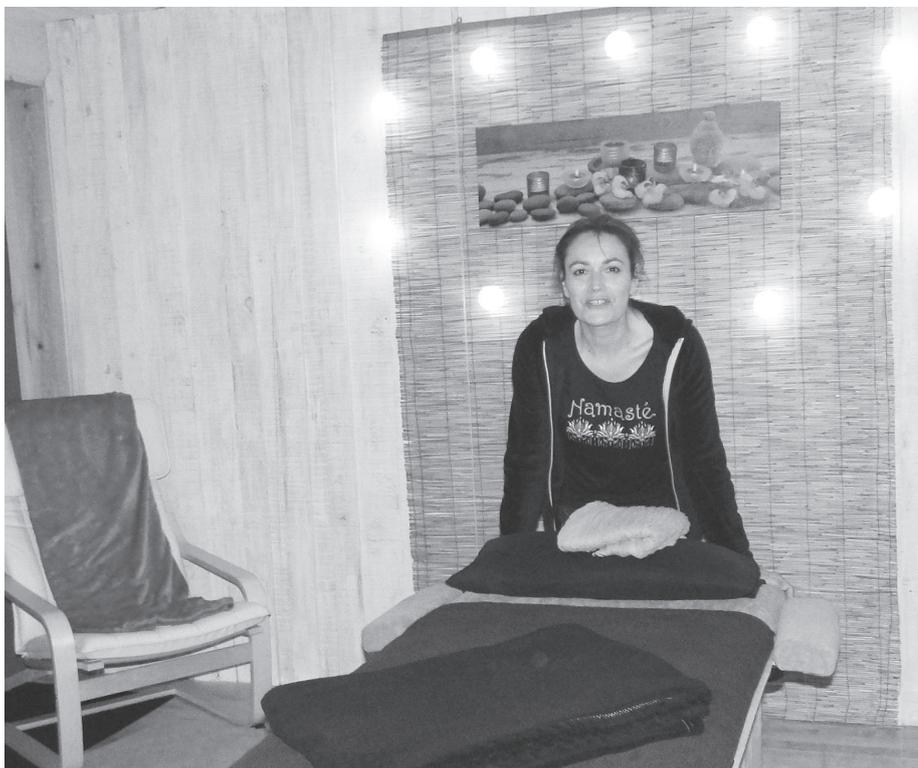
Pendant ma formation, je ne pensais pas me lancer tout de suite mais, trois mois après, j'en ai eu très envie, donc je me suis déclarée en tant que travailleur indépendant en portage individualisé. Ce qui m'a permis de faire des prestations très rapidement à Cap Oxygène selon la demande et ceci pendant un an et demi, tout en continuant à 80% mon travail. J'ai beaucoup apprécié cette structure qui m'a permis de masser selon les techniques que j'ai apprises.

Il faut que je précise que mes prestations n'ont aucun but thérapeutique, et ne s'apparentent pas du tout à une pratique médicale telle que la kinésithérapie.

Pourquoi, vous être installée à votre domicile ? Vous vous déplacez au domicile des clients quelquefois ?

Pendant un temps, j'ai regardé les possibilités de locaux sur Saint Etienne et rien ne m'emballait. Je me suis dit que j'habitais dans un endroit très sympa et que finalement ce serait là que je serais le mieux. J'ai commencé dans une pièce à l'étage et j'étais trop gênée par les vibrations des véhicules de passage sur la route qui est tout contre notre maison. Du coup, on a fait une pièce au rez de chaussée qui permet une vraie indépendance et je l'ai voulue au mieux pour le confort des clients et le mien, tout est lié.

Je fais des massages à domicile, dans le cas où les personnes ne peuvent pas se déplacer, mais il y a un plus à vivre le massage en cabine. Il y a le cadre, et il n'y a pas d'interférences, la personne



est plus détendue et peut profiter pleinement du moment de bien-être qu'elle s'offre.

Vous pratiquez différents styles de massages, lesquels ?

Le massage intuitif, sans protocole basé sur les ressentis, les tensions musculaires.

Le massage californien, plus enveloppant, relaxant, déstressant.

Le massage suédois, une technique qui se concentre sur la musculature très décontractant.

Et la dernière méthode, sans aucune contre-indication, apprise l'année dernière est « access Bars » qui présente beaucoup d'avantages. La personne est allongée en restant habillée et la méthode consiste à activer « les barres d'accès » par contact des doigts du praticien sur 32 points crâniens précis, formant 16 « barres énergétiques ». L'activation (sans aucune pression) des barres permet la libération de certaines pensées, souvenirs, émotions... accumulés tout au long de notre vie et qui nous limite dans notre quotidien. Un peu comme "un nettoyage de printemps", ça libère de l'espace dans notre propre intérieur pour laisser place à la joie, la création, la paix, la conscience... facilitant notre bien-être psycho-émotionnel et physique.

Mises à part les différentes techniques, quels sont les éléments nécessaires à

un bon massage ?

Je me prépare avant chaque massage en faisant une séance de yoga, ainsi je suis totalement détendue. C'est avant tout un échange, une confiance, un respect mutuel, de l'intimité. Par exemple je pratique le « drapping » qui est une méthode où l'on couvre systématiquement la personne pour respecter sa pudeur, son besoin de chaleur, seules les parties du corps massées seront découvertes.

Ainsi le massé se sent toujours en totale sécurité et confiance. Il y a l'ambiance que je mets en place avec un éclairage particulier, une musique douce, des bougies. J'utilise des huiles de massages biologiques 1ère pression à froid et des huiles essentielles, le choix étant déterminé par rapport aux besoins de chaque massé. Il y a aussi la relation que je vais instaurer avec la personne.

Combien de temps dure un massage ?

Cela peut être 30 minutes, une heure ou une heure et demie, tout ceci fait suite à un temps de prise de contact au début et de temps de détente à la fin.

D'où viennent vos clients, qui sont-ils et comment vous ont-ils connue ?

Je me fais connaître sur les réseaux sociaux, par le bouche à oreille, et je réalise des prestations de massages dans un hammam à Saint

Etienne. Les clients viennent pour le moment essentiellement de Tarentaise, Saint Etienne et Annonay, Ce sont des adultes hommes, femmes, des adolescents, des enfants, leurs motivations sont diverses. Quelquefois, c'est à la suite d'un chèque cadeau, certains viennent parce qu'il y a un réel besoin, à être soulagés de tensions, de fatigue, de stress et d'autres tout simplement pour prendre une pause détente.

Je donne la possibilité d'être massé en duo mari et femme ou ami(e)s, pour cela, je travaille avec Aurélie, dont vous avez parlé, il y a quelque temps dans le Bref Info.

Des projets ?

Oui je pense installer un sauna qui permet d'éliminer les toxines et à l'extérieur, un jacuzzi, qui est relaxant ; d'ailleurs je travaille à améliorer les abords de notre maison. Mais je ne me mets pas de pression donc pas de dates ! Par contre, cet été, il est prévu que nous installions des toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pensez-vous en faire, un jour, votre métier à part entière ?

Je ne pense pas, mon travail me plaît beaucoup et pour le moment je n'imagine pas pouvoir arrêter la relation que j'ai avec les personnes que j'accompagne. Je préfère continuer à masser sur les temps qui me restent libres pour que ce ne soit pas quelque chose de répétitif. J'aime prendre le temps de la rencontre avec chaque personne et je suis heureuse de vivre ma passion dans un bon équilibre.

Est-ce qu'il faut vous souhaiter plus de clients ?

Oui, bien sûr, toute personne éprouvant des besoins de détente, de « mieux être » et de ressourcement peut compter sur moi, chaque personne sera la bienvenue.

BREF. Nous espérons vous avoir donné envie de découvrir « Les Sens Ciel », qui vous accueillera sur rendez-vous (06 99 89 38 16)

Interview Michèle Peyron

Un cadastre solaire lancé

HABITEZ
dans les Monts
du Pilat

Cadastre Solaire

des Monts du Pilat

Service Gratuit

Mesurez le potentiel solaire de votre toiture en un clic !

<https://cc-montsdupilat.insunwetrust.solar>

Communauté de Communes des Monts du Pilat

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Nombreux sont les particuliers à avoir été démarchés ou à s'être posés la question de l'installation de panneaux solaires sur leur toiture.

Avec bien souvent à la clé, plus de questions que de réponses sur le coût, la production et la rentabilité réelle de ces installations.

Afin d'apporter des réponses à ces questions, et de favoriser l'essor des énergies renouvelables, indispensable à l'atteinte des ambitieux objectifs de la démarche de territoire à énergie positive dans laquelle nous nous sommes engagés, la Communauté de Communes des Monts du Pilat lance son cadastre solaire.

Visualiser son potentiel de production électrique

Développé par la start-up « In Sun

Bref infos n°51 - juin 2018

We Trust », cet outil propose une cartographie en ligne sur laquelle chacun peut identifier sa toiture et mesurer son potentiel solaire.

Ainsi, l'outil permet d'identifier la partie la mieux exposée de la toiture et calcule de manière instantanée le coût de l'installation, mais aussi la production prévisionnelle, les revenus attendus et sa rentabilité en fonction de la surface équipée.

Développer la production dans la région

Ces fonctionnalités sont valables qu'il s'agisse d'une production photovoltaïque injectée sur le réseau (revente à Enedis) ou auto-consommée pour les besoins de l'habitation, ou même pour la production d'eau chaude sanitaire via un chauffe-eau solaire.

Il est également possible d'intégrer d'autres paramètres dans le

calcul, comme le financement de l'installation par un emprunt bancaire en précisant le taux d'intérêt escompté.

L'innovation ne s'arrête pas là puisqu'à la suite de ce premier diagnostic, les personnes intéressées disposeront d'une sélection d'artisans locaux rigoureusement sélectionnés sur la base de l'obtention du label RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

Particuliers, collectivités et entreprises peuvent bénéficier de ce service gratuit pour leur propre patrimoine.

Par l'intermédiaire de cet outil, la Communauté de Communes des Monts du Pilat espère augmenter la production d'énergie solaire sur notre territoire.

A découvrir sur :

<https://cc-montsdupilat.insunwetrust.solar/>

AIDES FINANCIÈRES AUX ENTREPRISES

Accompagner, soutenir le développement, dynamiser le tissu économique et accueillir de nouvelles entreprises sur son territoire sont les objectifs et priorités de la Communauté de Communes des Monts du Pilat.

Des dispositifs financiers à destination des entreprises du territoire ont été mis en place.

Vous avez un projet immobilier ? Un projet d'investissement matériel ? Vous pouvez peut-être y prétendre !

Pour vous renseigner sur les critères et conditions d'éligibilité, n'hésitez pas à nous contacter.

L'ACCUEIL des PORTEURS DE PROJETS

L'objectif : **FACILITER VOS DÉMARCHES ET VOUS ACCOMPAGNER** à tous les stades de développement de votre entreprise

TROUVER DE NOUVEAUX ESPACES afin de développer vos activités

CONNAÎTRE LES PROJETS EN COURS ou à venir sur votre territoire

CRÉER, DÉVELOPPER OU REPRENDRE des activités économiques

[TÉMOIGNAGE D'ENTREPRISE] : J'ai contacté la Communauté de communes pour leur présenter mon projet, elle m'a aidé à trouver un terrain disponible. J'ai été accompagné du début jusqu'à l'installation.]

Pour mieux vous répondre, la Communauté de Communes organise des accueils individuels.

Uniquement sur rendez-vous, au **04 77 39 79 86**

Chaque année des ateliers gratuits sur différentes thématiques sont proposés aux créateurs, repreneurs, artisans, commerçants, industriels ou tout porteur de projet !

Vous pouvez consulter le programme de l'agenda économique du Pilat sur le site internet ou en appelant les services de la CCMP au **04 77 39 69 21**



PETIT +

Avant votre rendez-vous individuel, téléchargez et remplissez le document :

«FICHE PORTEUR DE PROJET, 1^{ER} ACCUEIL»

disponible sur : www.cc-montsdupilat.fr

Rubrique : / S'implanter et entreprendre / L'accompagnement des entreprises



QUELQUES CHIFFRES

16 communes

15 344 habitants

549 entreprises

103 000 m² aménagés en ZA



S'IMPLANTER SUR LE TERRITOIRE : terrains et locaux disponibles

Foncier disponible en zones d'activités

Pour faciliter le développement et l'installation des entreprises, la Communauté de Communes a aménagé plusieurs zones d'activités sur son territoire.

A ce jour, des parcelles sont encore disponibles sur les zones suivantes :

- **ZA de Jonzieux (42660)**
- **ZA de Marlhes (42660)**
- **ZI du Péroux à Bourg-Argental (42220)**

Le prix du terrain est de 15€ HT/m².

Des projets d'extension de zones sont en cours de réflexion.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la CCMP.

Locaux d'activités disponibles

Pour accéder à la liste sur le territoire, contactez les services au **04 77 39 69 21**

ou rendez vous sur le site

www.cc-montsdupilat.fr

Rubrique : / S'implanter et entreprendre / Offre immobilière



Aide à domicile, ça m'intéresse, je postule

L'ADMR de St Genest Malifaux voit son activité progresser chaque année.

C'est un vecteur économique important. En effet, chaque commune de l'ex canton de St Genest Malifaux est couverte par nos services : personnes âgées, personnes en situation de handicap, aide au domicile des familles lors d'évènements particuliers, garde d'enfants au domicile des familles, dossiers de 'confort' pour ménage et repassage, télé assistance et portage de repas (St Genest et Marlhes)... chacun, de la naissance à la fin de vie peut nous solliciter en cas de besoins.

Nous rechercherons la solution la plus adaptée pour répondre à vos besoins.

Mais cela ne peut se mettre en place sans une équipe de salariés compétents et disponibles, aussi, le témoignage qui suit pourra, nous l'espérons, nous permettre d'accueillir de nouveaux salariés....

Christiane Celle, aide à domicile avait le désir de faire un métier plus social.

Comment avez-vous connu l'ADMR ?

Christiane Celle. J'ai connu l'ADMR et j'ai envoyé mon CV. J'ai été appelée pour une première intervention en été 2017, sur une association ADMR voisine. Ensuite, j'étais plus intéressée pour travailler avec l'association de St Genest Malifaux qui m'a embauché en CDD puis en CDI en 2018. J'interviens dans les communes du canton. Je travaille à temps partiel : ça me va bien.

Je préfère travailler dans le secteur personnes âgées. Le soutien



moral est important pour que les personnes restent chez elles dans de bonnes conditions.

Vous avez une vraie motivation pour ce travail ?

C'est le côté relationnel, le côté humain qui m'a amenée à ce travail. Il consiste à apporter une aide matérielle de tous les jours : courses, petite promenade, ménage, accompagnement chez le médecin, préparation et aide aux repas... Je suis attendue chaque semaine.

Ça me satisfait. Des liens se tissent, certaines personnes se confient sur leurs problèmes du quotidien ou je peux apporter plus parfois. Ça a été facile de m'adapter à chaque personne, la diversité des situations fait la richesse de notre métier. Les familles apprécient les services d'aide à domicile.

Quelles sont les relations avec l'ADMR, qui est votre employeur ?

Je voulais travailler en secteur rural. On a de bonnes relations entre collègues. Je me suis sentie bien accueillie par l'équipe des aides à domicile et par les responsables de l'association.

La distribution du travail est équitable. Nous intervenons aussi le week-end mais qu'une fois tous les deux mois et seulement sur une journée (samedi ou dimanche). Des formations sont proposées régulièrement.

En conclusion, je dirais que je me sens utile, que ce métier me correspond bien. Un côté appréciable: C'est de pouvoir choisir son temps de travail.

Si un travail dans le secteur de l'aide à domicile vous motive, contactez la Maison des Services, 9, place Foch. 42660 Saint-Genest-Malifaux.

Bureau ouvert lundi, de 13 h 30 à 16 h et jeudi, de 8 h 30 à 12 h .

Tel. 04.77.51.21.49

Courriel :

msstgenestmalifaux@fed42.admr.org



AIDE A LA VIE QUOTIDIENNE

Soirée permaculture



Dans le cadre du partenariat avec la bibliothèque de Planfoy était annoncée, le 25 avril, une exposition sur la permaculture

Il s'agissait plutôt d'une soirée d'échanges qui a réuni une trentaine de personnes originaires des villages de Planfoy et Tarentaise.

L'intervenant Guillaume Gautey est membre d'un collectif, nouvellement installé à St Julien Molin Molette sur le domaine de La Rivoire reconnu comme centre agro-écologique.

La découverte de la soirée aura été pour beaucoup de constater que la permaculture est un vaste domaine, pour lequel il est bien difficile de donner une recette, voire une définition. De plus, chacun l'exerce avec son style, sa manière d'être et de faire selon sa personnalité et les réalités du lieu de vie et de culture.

Chacun avait à l'esprit la culture en butte, qui est effectivement un élément de cette nouvelle approche de la culture et du jardinage. La permaculture est née officiellement dans les années 70 avec des Australiens, mais en fait, il y avait beaucoup de jardiniers qui utilisaient cette méthode sans le savoir. Il s'agit en fait d'observation, de bon sens, de connaissances traditionnelles éclairées par la science actuelle.

Une grande place est donnée à l'observation au fil des saisons à travers la vue, mais aussi l'ouïe, l'odorat, la nature (faune, flore, paysage), le positionnement des ressources en eau, la nature du sol, la place de la forêt, des zones

de terrain, celles où l'on doit être très présent et les autres .

La permaculture, c'est :

- coopérer avec la nature et les autres humains plutôt qu'être en concurrence.

- nourrir la terre, pour qu'elle nous nourrisse, tout dans la nature a un devenir et doit être utilisé.

Certains peuples ne pratiquent que cette manière de cultiver depuis des centaines d'années, il s'agit de leur survie, et ils ont beaucoup à nous apprendre.

Une soirée riche en découvertes, que l'on pourra poursuivre à travers des livres, mais aussi avec l'équipe de ce nouveau centre, car des stages seront proposés .

Le domaine de La Rivoire proposera aussi des légumes et des plants bio à la vente avec un marché à la ferme et de multiples autres propositions. Pour plus d'informations : www.larivoire.org

Michèle Peyron

Prix EXBRAYAT

Les finalistes retenus :

- La faute à Saddam de Samira SEDIRA,

- Une femme que j'aimais d'Armel JOB,

- Une longue impatience de Gaëlle JOSSE

Retrouvez les rendez-vous dans l'agenda en dernière page.

Mutualisation des bibliothèques de la Communauté de communes des Monts du Pilat

Le réseau de Lecture Publique des Monts du Pilat s'inscrit dans la politique de la CCMP, notamment dans son projet de territoire. La communauté de communes gère les collections, l'informatisation, la mise en réseau, et assure la coordination et l'animation des bibliothèques. Les communes gardent leur compétence en matière de gestion : des locaux pour leur bibliothèque, du personnel et d'action culturelle.

La démarche est déjà bien avancée. Il nous faudra cependant attendre septembre pour pouvoir réserver et emprunter auprès de toutes les bibliothèques du réseau. Le catalogue sera consultable sur internet et offrira un très large éventail de choix aux lecteurs. Chaque famille sera dotée d'une carte gratuite.

Nous vous rappelons que tout lecteur peut accéder gratuitement aux Ressources numériques « quai 42 » proposées par la Médiathèque de la Loire (voir portail sur internet) : presse, musique, VOD, livres numériques, autoformations, jeux vidéo. Vous pouvez vous renseigner auprès des bénévoles de la bibliothèque.

Toutes les trois semaines, la bibliothèque propose des animations aux deux classes de l'école. Cette année, nous avons diversifié les supports d'animation (kamishibaïs, raconte-tapis, tabliers à histoires), en plus de la lecture traditionnelle.

La bibliothèque, en lien avec Tarentaise Jeux, s'est investie dans les TAP sur l'année scolaire mais faute de bénévoles suffisamment nombreux risque de ne pas pouvoir poursuivre cette activité l'an prochain.

Les rencontres « j'ai lu, j'en parle » réunissant des lecteurs de Tarentaise et du Bessat à raison d'une par trimestre se poursuivent ; la dernière a eu lieu le 16 mai au Bessat, autour bien sûr de nos lectures et aussi d'un repas partagé. Venez nous rejoindre pour échanger au cours de ces moments conviviaux.

L'équipe de la bibliothèque

Club Omnisports de Tarentaise



Nouveauté cette année, nous avons regroupé le trail de Tarentaise et la Tarentaisienne VTT pour créer le Tarentaise Cot Challenge (TCC).

La première édition du TCC a eu lieu les 19 et 20 mai 2018 sous le slogan « un week-end, deux épreuves, un challenge ! »

Nous avons tracé de nouveaux parcours en passant par la Vallée en Gier et les Grands-bois pour le plus grand bonheur des vététistes et des traileurs.

Le challenge TCC regroupait un 32 km VTT chronométré, le samedi après-midi et un trail de 24 km le dimanche matin.

Beau succès avec plus de 400 participants sur le week-end. Beaucoup de chance avec la météo qui nous a offert un temps ensoleillé et de la douceur alors que la semaine précédente nous étions sous la neige.

Nous remercions sincèrement les nombreux bénévoles qui ont participé au bon déroulement de cette

manifestation. A l'an prochain pour la 2^e édition !

Bilan de la saison

45 enfants licenciés ont pratiqué le VTT, le ski de fond et l'athlétisme. L'hiver a été généreux et nous a permis de skier du 2 décembre au 24 mars. Un grand merci aux parents qui nous ont aidés pour permettre ainsi la progression de tous ces jeunes en toute sécurité.

Pour les adultes, le COT proposait cette saison des cours de Yoga assurés par Olivier Ravel, professeur diplômé, les mardis soir.

Des cours de gym ont également été assurés par des bénévoles à tour de rôle, faute d'avoir trouvé un « prof ».

Pour finir, en cette année 2018, le COT fête ses 40 ans ! Une journée festive a lieu le samedi 30 juin à Tarentaise.

Il est maintenant temps de vous souhaiter un très bel été et de vous donner rendez-vous début

septembre.

Toutes les informations pour la saison à venir seront en ligne sur notre site internet : www.cot-tarentaise.fr

Vous pouvez aussi nous joindre sur le mail :

cotarentaise@gmail.com

Sportivement,

Le COT

ACCA de Tarentaise

L'ACCA organise un ball trap le samedi 21 juillet à partir de 14h et le dimanche 22 juillet toute la journée. Tir d'essais, tirs rosettes, américaines. Une soupe aux choux est proposée le dimanche matin, à déguster sur place ou à emporter. Renseignements au 06 79 94 69 87.

Encore une nouvelle saison de jeux à Tarentaise



L'Association renouvelle ses soirées à la rentrée. Nous ne changeons pas nos habitudes et nous vous accueillons une fois par mois dès 20h30 dans la salle de la

mairie pour vous initier aux jeux de société modernes dans une ambiance bon enfant sans oublier les vendredis veilles de vacances pour des soirées tarot et coinche.

De plus en plus de jeux sont disponibles et, que vous soyez novice ou initié, nous serons heureux de vous les faire découvrir.

Vous avez une soirée entre amis de prévue ? Vous pouvez nous louer des jeux. Des achats à faire pour Noël, un anniversaire ou simplement pour vous faire plaisir ? Vous pouvez nous demander conseil et passer par nous et nos partenaires pour une commande.

L'association et les bénévoles de la bibliothèque sont, cette année encore, intervenus pour les TAP tous les 15 jours. Ce fut l'occasion de faire découvrir aux jeunes enfants de maternelle le plaisir de jouer tous ensemble, un moment qu'ils ont fortement apprécié.

D'ailleurs, afin de poursuivre cette aventure avec les petits dès la rentrée, nous recherchons des personnes disponibles pour nous accompagner de manière occasionnelle. Donc, si vous avez une fin d'après-midi de libre de temps en temps, contactez-nous.

Association Tarentaise Jeux

Tarentaise Amitiés



Jeudi 24 mai, une vingtaine de participants se sont rendus dans le charmant village du Monastier-sur-Gazeille en Haute Loire pour la sortie annuelle de l'association.

Nous étions attendus par Janet DARNE, conférencière historienne, pour une visite du village et de son abbatale. Ce fut un moment intéressant et enrichissant commenté par une passionnée, passionnante. Nous avons pu mesurer comment

ce village est chargé d'histoire depuis l'arrivée des moines au VI^e siècle. La construction de l'église actuelle débuta en l'an 1074.

Aujourd'hui, l'église abbatiale reste un des plus beaux exemples de l'art roman en Auvergne avec sa façade polychrome et sa frise sommitale unique en son genre. Son orgue de 1518 commandé par Gaspard de Tournon et restauré en 1985 par l'atelier de facture d'orgue

Giroud est l'un des plus vieux d'Europe. Il fête cette année ses 500 ans et des concerts ont lieu à cette occasion.

Après cette matinée passionnante, nous nous sommes rendus à l'auberge du Pré Bossu à Moudeyre où un délicieux repas, composé de produits régionaux, dont le bien connu « fin gras du Mézenc », nous attendait. L'après-midi fut ludique avec la visite du musée de l'école, où nous avons réappris à compter avec un boulier et à écrire à la plume.

Cette journée a été appréciée. Nous invitons tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de France à se rendre dans ce haut-lieu où se trouvent de nombreux musiciens de talent. Notre guide nous a même dit qu'il y a au Monastier 400 musiciens pour 1800 habitants.

Nous invitons tous ceux qui le désirent à adhérer à notre association qui n'est pas réservée aux seuls retraités.

Michel Peyron

Agenda

Cet été

Prix EXBRAYAT

- La faute à Saddam de Samira SEDIRA,
- Une femme que j'aimais d'Armel JOB,
- Une longue impatience de Gaëlle JOSSE

3 émissions « à plus d'un titre » enregistrées en public sur la radio RCF auront lieu :

- **vendredi 31 août** à 14H30 à la Mairie de Tarentaise avec Samira SEDIRA. L'enregistrement sera suivi d'une marche-lecture jusqu'à l'arbre EXBRAYAT et vers 17H30 d'un cocktail au Pont Souvignet ;

- **vendredi 14 septembre** à 18H à la Mairie de Rochetaillee avec Armel JOB . L'enregistrement sera suivi d'un repas à 19H30 et d'une lecture aux flambeaux au château de Rochetaillee ;

- **vendredi 28 septembre** à 18H salle Exbrayat à Planfoy avec Gaëlle JOSSE. L'enregistrement sera suivi d'un repas à 19H30 et d'une lecture aux flambeaux.

Le vote aura lieu le **4 octobre** 2018.

21 juillet.

Feu d'artifice organisé par la mairie
Bal en plein air du Vieux Frêne

21 et 22 juillet.

Ball-trap et soupe aux choux le dimanche (ACCA)

26 août. Soirée moules/boules (Le vieux Frêne)

Dès la rentrée

Au vieux Frêne

8 septembre.

Marche repas « nuit des planètes » et des étoiles

19 octobre. Karaoké (et vacances annuelles)

10 et 11 novembre. Réouverture, matinée « cochon »

15 décembre. 12h de la coinche

Soirées Tarentaise Jeux

Les vendredis 7 septembre après l'AG - 5 octobre
9 novembre - 7 décembre - 11 janvier - 1 février -
8 mars - 5 avril - 3 mai - 7 juin

Coinche/tarot en partenariat avec Tarentaise Amitié

Les vendredis 19 octobre - 21 décembre - 15 février
12 avril

14 octobre.

Un dimanche à la chasse (ACCA)
Montée des soleils de l'automne

15 et 16 décembre.

Exposition "NOUVELLES DU FRONT 1914-1918"
salle de la Mairie